

# ASSURANCE PROTECTION PNEUS ET JANTES DE REMORQUE

La Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure fournit une couverture pour les pneus et jantes de votre remorque ou véhicule remorqueur<sup>1</sup> s'ils sont endommagés par des dangers routiers comme des morceaux de métal ou de verre, des clous, des débris ou des nids de poule.

## AVANTAGES



Réparation ou remplacement<sup>1</sup> des dommages structuraux aux pneus ou jantes

### LES TROIS DOMMAGES AUX PNEUS ET JANTES LES PLUS COURAMMENT RAPPORTÉS

- 1 Dommages causés par les nids de poule
- 2 Objet indéterminé sur la route
- 3 Perforation du pneu

Source : Safe-Guard Products Intl, LLC, 2019

### Les pneus causent plus de

# 50 %

des pannes sur la route

Source : WABCO, 2020



Fournit une couverture au véhicule remorqueur si le dommage survient en tirant la remorque couverte<sup>2</sup>



Limite globale de réclamation de 2 500 \$ pendant la durée du contrat



Aucune limite de kilométrage



Aucune franchise

## EXCLUSIONS<sup>3</sup>

- Les dommages aux pneus dont la profondeur des sculptures au point le plus bas du pneu est inférieure à 2,4 mm ( $\frac{3}{32}$  po) au moment où ils sont survenus
- Les dommages cosmétiques aux pneus ou aux jantes
- Les dommages causés par le vandalisme
- Les réparations effectuées sans autorisation
- Les dommages causés par les conditions routières (comme des voies dont la chaussée n'est pas uniforme ou présente des plaques de métal) dans des zones ou des chantiers de construction
- Les défaillances causées par l'usure normale, une usure inappropriée ou la pourriture sèche

- 1 La réparation du pneu ou de la jante présentant des dommages de structure sera d'abord tentée. Si le pneu ou la jante endommagé(e) ne peut être réparé(e), il ou elle sera remplacé(e).
- 2 La couverture s'applique au véhicule remorqueur uniquement lorsqu'il est utilisé pour tirer la remorque couverte. Le véhicule remorqueur doit avoir le poids nominal approprié pour tirer la remorque couverte.
- 3 Des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez consulter votre police pour les détails particuliers de la couverture, dont les limitations et exclusions.

Le produit Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure est offert en option. Toutes les transactions liées au produit facultatif Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure sont régies exclusivement par les dispositions de la police d'assurance Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure (la « police »). Ce document fournit de l'information générale sur le produit Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure et ne doit pas être la seule information sur laquelle fonder votre décision d'achat d'une couverture. Veuillez consulter la police pour les modalités, les conditions et les détails particuliers de la couverture, y compris les limites et exclusions. La couverture peut varier par province. Les modèles de véhicule ne sont pas tous admissibles à une couverture. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

L'assureur du produit Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure est Arch Insurance Canada Itée, 200 rue Bay, bureau 3100, Toronto, ON M5J 2J3.

L'administrateur du programme Protection pneus et jantes de remorque du plan Protection Aventure est Safe-Guard Canada Itée, 1790 boulevard Matheson, bureau C-3, Mississauga, ON L4W 0B3, 1 833 954-0079.

© Arch Insurance Canada Itée, 2021. Tous droits réservés.